**2e GROUPE**

**ARRÊTÉ PORTANT SANCTION D'EXCLUSION TEMPORAIRE DE FONCTIONS DE 4 A 15 JOURS**

*(en bleu : le cas où cette sanction du 2e groupe entraîne la révocation de la période avec sursis d’une ETF antérieure)*

*(en rouge : sanction complémentaire possible de radiation du tableau d’avancement)*

Le Maire / Le Président de ........,

Vu le code général de la fonction publique et notamment ses articles L. 530-1, L. 532-1, L. 532-2, L. 532-4, L. 532-5, L. 533-1, L. 533-2, L. 533-3 et L. 533-6,

Vu le décret n°89-677 du 18 septembre 1989 relatif à la procédure disciplinaire applicable aux fonctionnaires territoriaux,

Vu l’inscription de M. / Mme ……………………. au tableau d’avancement au grade de ……………………… en date du ……………………………, *(en cas de prononcé d'une sanction complémentaire de radiation du tableau d'avancement)*

Vu le courrier du ....... informant M. / Mme ……………. de la procédure disciplinaire engagée à son encontre et lui indiquant ses droits à :

-communication de l'intégralité de son dossier individuel et de tous les documents annexes au siège de l'autorité territoriale

-l'assistance d'un ou de plusieurs défenseurs de son choix

-consultation du rapport par lequel le conseil de discipline a été saisi et de ses pièces annexes

-se taire tout au long de la procédure

Vu l'avis du conseil de discipline en date du .................... et proposant ,

Considérant les motifs de droit et de fait suivants *(motivation de la sanction : indiquer la nature, les circonstances ainsi que la date ou la période des faits reprochés et justifier leur caractère fautif)* :

............................................................................................................................................................................................ ;

Que ces faits constituent des manquements aux obligations professionnelles et déontologiques auxquelles sont soumis les agents publics, en particulier aux obligations suivantes :

............................................................................................................................................................................................ ;

*(le cas échéant :)* Considérant qu’il a été décidé de ne pas suivre l'avis du conseil de discipline pour les motifs suivants :

.............................................................................................................................................................................................

(*le cas échéant lorsqu’au dossier individuel figure : une exclusion temporaire de fonctions du 1er groupe dont une période était avec sursis depuis moins de trois années ; ou une exclusion temporaire de fonctions des 2e ou 3e groupes dont une période était avec sursis depuis moins de cinq années)*

Considérant que M. / Mme ……………., par arrêté du ………… a fait l’objet d’une d’exclusion temporaire de fonctions de \_\_\_\_\_\_ jours/mois dont \_\_\_\_\_\_ jours/mois avec sursis

**\* \* \***

**ARRÊTE**

**Article 1er** : Est infligée à M. / Mme ……………... (nom, prénom, grade) la sanction d'exclusion temporaire de fonctions pour une durée de ............ (de 4 à 15 jours) à compter du ..........., assortie du sursis suivant (le cas échéant) : .................. (sursis total ou partiel). Cette période n’entre pas en compte pour le calcul de l’ancienneté pour l’avancement et la retraite.

**Article 2** *(le cas échéant lors de l’intervention d'une exclusion temporaire de fonctions du 2e groupe alors qu’au dossier individuel figure : une exclusion temporaire de fonctions du 1er groupe dont une période était avec sursis depuis moins de trois années ; ou une exclusion temporaire de fonctions des 2e ou 3e groupes dont une période était avec sursis depuis moins de cinq années).*

En conséquence de cette sanction, le sursis d’une durée de \_\_\_ jours/mois de la précédente sanction d’exclusion temporaire de fonctions du \_\_\_\_\_\_\_\_(date) infligée à l’agent est révoqué et s’ajoute à la durée de l’exclusion de \_\_\_\_ jours fermes prévue à l’article 1.

**Article 2** *(ou 3 le cas échéant)* : L’exclusion temporaire de fonctions d’une durée (totale) de \_\_\_\_\_jours/mois prendra effet du\_\_\_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_\_ inclus. Cette période n’entre pas en compte pour le calcul de l’ancienneté pour l’avancement et la retraite.

**Article 3** *(ou 4 le cas échéant)*  : Pendant cette durée, la rémunération de M./Mme ………………...…… sera réduite à due proportion.

**Article x (*le cas échéant*)** : Est également infligée à M. / Mme ....................., à titre complémentaire, la sanction de radiation du tableau d'avancement au grade de ............. établi au titre de l'année ........

**Article 4** *(ou 5 le cas échéant)* : M. / Mme ………………………. pourra, après dix années de services effectifs à compter de la date de la présente sanction disciplinaire, introduire auprès de l'autorité investie du pouvoir disciplinaire dont il/elle relève une demande tendant à la suppression de toute mention de ladite sanction prononcée dans son dossier. Un refus pourra y être opposé si une autre sanction intervient durant cette période.

**Article 5** (*ou 6 le cas échéant)* : Le présent arrêté sera notifié à l'intéressé et versé à son dossier ; ampliation en sera adressée :

- au Président du centre de gestion,

- à l'agent comptable de la collectivité.

Fait à ........................., le .............................

|  |  |
| --- | --- |
| Le Maire / Le Président,*(Nom, prénom)*Signature |  |

OU

Par délégation,

*(Nom, prénom, qualité)*

Signature

Notifié le .........

Signature de l'agent

Le Maire / Le Président :
- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent arrêté peut faire l’objet d’un recours contentieux devant le tribunal administratif de ............. dans un délai de deux mois à compter de sa notification ; le présent arrêté peut également faire l’objet d’un recours gracieux dans le même délai, éventuellement suivi d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de ........... dans un délai de deux mois suivant le rejet explicite ou implicite du recours gracieux.